

FLASH INFOS



POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

La Direction reste sur sa position de créer 2 secteurs, mais refuse d'assumer sa position et de la communiquer à ses salariés; et ce malgré nos demandes répétées!



SONDAGE ACCORD D'ENTREPRISE PNC

Vous êtes très nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous remercions de votre participation. Si vous n'avez pas encore pris le temps d'y répondre cliquez sur ce lien :

https://goo.gl/forms/3Ce9k3Zxuhbrda1I2



DÉPART PNT VERS AF

Ce ne sont plus 25 PNT qui partent vers AF d'ici fin mars mais 41. Nous pouvons nous attendre à une nouvelle baisse d'activité. Nous aurons plus d'informations lors du CE du 26 janvier. Nous vous rappelons que nous avons maintenu notre veille sociale sur le respect de la garantie de charges (82 réduit à 70 + 3 affrètements aujourd'hui). Nous attendons des mesures concrètes pour les PNC en cas de baisse d'activité. Nous refusons d'en payer les conséquences!



RAPPEL REPOS REDUIT

Le temps de repos réglementaire en **repos réduit est de 07H30 à l'hôtel.** Celui-ci ne prend pas en compte les trajets aéroport-hôtel hôtel-aéroport. Si ces 07H30 ne sont pas respectées, l'équipage doit le signaler à la régulation pour un recalage.



MAINTIEN DES COMPÉTENCES (ATR / EMBRAER)

Des chambres d'hôtel peuvent être octroyées par la direction la veille du 1^{er} jour de stage si les MEP envisagées ne permettent pas de se présenter en respectant les temps de déplacement prévus conventionnellement.



PRIME DE FUSION:

La Direction nous a annoncé que les résultats actuels ne permettent pas de financer cette prime.



Adhérez en ligne!



